

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-40

Date de convocation : 5 octobre 2026

Date d'affichage : 15 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 17

***L'an deux mille vingt-six,
Le 8 octobre à dix-huit heures,***

Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de Christian TROADEC, président,

Présents (13) : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Annie LE GUEN, Isabelle LE LÉON, Cédric LE MOROUX, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Patrick URIEN

Procurations (4) : Paul BOUSSARD à Christian TROADEC, Aurore GINOUVES à Sophie LEVENEZ, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Marie-Christine JAOUEN à Annie LE GUEN,

Absents (1) : Dominique COGEN

Attribution du marché public « prestation de traiteur pour le repas du personnel »

Rapporteur : Isabelle AUFFRET - Technicienne référente : Sylvie HAMONIC

Un marché de prestation de traiteur a été publié le 13 juillet 2026 pour le repas du personnel. Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

La date limite de dépôts des candidatures était fixée au 21 septembre 2026.
3 offres ont été réceptionnées.

L'évaluation de ces offres s'est effectuée sur :

- Le critère « prix » représentant 40% de la note
- Le critère « technique » représentant 60% de la note incluant les sous-critères suivants :
 - Qualité, présentation, cohérence des gammes, origine et variété des produits,
 - Performances environnementales,
 - Personnel dédié aux prestations.

Le classement des offres après pondération est le suivant :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| 1. BRETAGNE TRAITEUR | 8 652.00 € HT |
| 2. LES JARDINS DU PRIEURE | 9 352.00 € HT |
| 3. SARL LE MANAC'H TRAITEUR | 9 832.00 € HT |

	Note du Prix sur 40	Valeur Technique sur 60	Note finale sur 100
BRETAGNE TRAITEUR	40	60	100
LES JARDINS DU PRIEURE	37	50	87.00
SARL LE MANAC'H TRAITEUR	35.20	50	85.20

L'offre de BRETAGNE TRAITEUR est jugée la mieux disante au regard de dessus en adéquation avec le marché.

A l'unanimité, les membres du Bureau communautaire :

- Jugent l'offre de Bretagne Traiteur la mieux disante au regard de l'intégralité des critères ci-dessus en adéquation avec le marché.

Carhaix, le 8 octobre 2026

Le Président,
Christian TROADEC

